



BUREAU RÉGIONAL DE L'

**Organisation
mondiale de la Santé**
Europe

Comité régional de l'Europe
Soixante-cinquième session

EUR/RC65/TD/2

Vilnius (Lituanie), 14-17 septembre 2015

8 septembre 2015
150713
ORIGINAL : ANGLAIS

Séance d'information technique, lundi 14 septembre 2015
12 h 30, salle de conférence 5.1

La santé des femmes dans la Région européenne de l'OMS

1. Si les femmes de la Région européenne de l'OMS jouissent d'une meilleure santé que celles de la plupart des pays du monde, des inégalités existent encore dans ce domaine tant d'un pays à l'autre que dans un même pays. Celles-ci témoignent de disparités systématiques à la fois évitables, remédiables et injustes. Investir dans les femmes et les filles afin de réduire les inégalités de santé s'inscrit totalement dans la mise en œuvre de Santé 2020, le cadre politique européen pour la santé et le bien-être.

2. L'année 2015 est également une année cruciale dans la mesure où elle verra la tenue d'événements importants qui viseront à améliorer davantage la condition féminine et la santé des femmes dans le monde, et permettront l'élaboration efficace d'une stratégie régionale pour la santé de la femme. Il s'agit notamment des événements suivants :

- l'anniversaire des engagements pris par les États membres lors de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes organisée à Beijing (Chine) en 1995 ;
- la transition entre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et les objectifs de développement durable ;
- la nouvelle *Stratégie mondiale pour la santé de la femme et de l'enfant 2016-2030*.

3. À l'occasion de cette séance d'information technique consacrée à l'amélioration du bien-être des femmes dans la Région européenne par l'adoption d'une perspective portant sur toute la durée de la vie, des experts présenteront des résultats et constatations préliminaires à cet égard en vue d'engager un processus de consultation et d'élaborer une stratégie européenne pour la santé de la femme. Cette stratégie sera présentée lors de la soixante-sixième session du Comité régional de l'Europe de 2016.

4. La définition des priorités régionales dans ce domaine s'inspirera des conclusions d'un rapport actuellement rédigé par le Bureau régional, qui dépeint les principaux problèmes de santé affectant les femmes, et explique comment elles subissent l'influence des déterminants sexospécifiques et sociaux tout au long de leur vie. Un résumé du projet de rapport intitulé « Beyond the mortality advantages » [Au-delà des

avantages en matière de mortalité] sera présenté et examiné lors de la séance d'information.

5. La séance d'information sera également l'occasion de présenter la *Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent 2016-2030*, une feuille de route qui a pour objectif de mettre fin à tous les décès évitables chez les femmes, les enfants et les adolescents d'ici 2030, et d'améliorer leur état de santé et leur bien-être général. La nouvelle stratégie mondiale appuiera la réalisation des objectifs de santé durable pour l'après-2015 en rapport avec la santé des femmes, en dépassant le cadre de la réduction de la mortalité pour adopter la perspective d'une vie saine pour tous à toutes les étapes de l'existence.

6. La responsabilisation, le leadership, l'autonomisation et la collaboration intersectorielle sont définies dans le rapport de synthèse comme des actions indispensables à l'amélioration de la santé des femmes et des filles dans la Région européenne. La nouvelle stratégie européenne doit essentiellement aborder la manière de rendre ces actions opérationnelles et d'établir un lien entre celles-ci et les stratégies actuellement mises en place aux niveaux régional et mondial. Il est proposé que cette stratégie régionale adopte une perspective portant sur toute la durée de la vie, tenant compte de l'exposition des femmes à des facteurs protecteurs et à des facteurs de risque aux différentes étapes de l'existence, et permettant de prioriser la prise de mesures spécifiques.

7. Les objectifs de cette séance d'information technique sont les suivants :

- communiquer les principales conclusions du projet de rapport et présenter la *Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent* ;
- recevoir des commentaires de la part des intervenants présents sur les orientations et constatations générales d'un point de vue national, régional et mondial ;
- définir la voie à suivre en vue d'élaborer une stratégie pour la santé de la femme dans la Région européenne de l'OMS.

8. La séance d'information technique sera présidée par le docteur Galea Gauden, directeur de la Division des maladies non transmissibles et du cycle de vie au Bureau régional de l'OMS pour l'Europe. Mme Robin Gorna, directrice exécutive du secrétariat du Partenariat pour la santé de la mère, du nouveau-né et de l'enfant, hébergé par l'OMS, présentera la *Stratégie mondiale pour la santé de la femme*. Le rapport de synthèse de l'OMS (« Beyond the mortality advantages ») fera l'objet d'un deuxième exposé. Les deux présentations donneront lieu à une table ronde composée de représentants des États membres et à un débat général.

Questions à débattre

- Comment une stratégie européenne pour la santé de la femme peut-elle renforcer les efforts visant à pallier les inégalités de santé au niveau des pays ?
- Selon vous, la future stratégie européenne pour la santé de la femme permettra-t-elle de renforcer la mise en œuvre de Santé 2020 et de la *Stratégie mondiale pour la santé de la femme, de l'enfant et de l'adolescent* ainsi que la réalisation des objectifs de développement durable au niveau national ?

- À votre avis, comment peut-on faire participer les secteurs clés, notamment ceux qui s'intéressent aux effets des inégalités socioéconomiques et de genre sur la santé des femmes, comme le secteur de l'éducation et le secteur social, à l'élaboration d'une stratégie européenne?

= = =